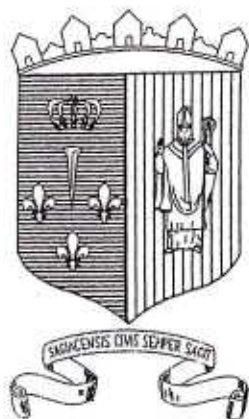


Mairie de SAGY

Val-d'Oise

Sagy, le 7 août 2007



162

Arrondissement de
PONTOISE

Canton de
VIGNY

Commune du
Parc naturel régional
du Vexin français

ARRETE MUNICIPAL

D'INTERDICTION DE LA PRATIQUE DU PAINT BALL



Dans les zones ou sites d'intérêt écologiques prioritaires ou importants
et dans les zones à vocation forestière et/ou agricole

Le Maire de la Commune de Sagy,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2213-1 à L 2213-5, et L2542-1 à L 2542-4,

VU l'adhésion de la commune de Sagy au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Vexin français,

VU l'avis du Conseil municipal en date du 10 février 2007 qui a constaté depuis plusieurs mois que des groupes se réunissent régulièrement pour pratiquer l'activité de Paint Ball dans les Espaces Naturels Sensibles protégés, et les zones à vocation forestière et/ou agricole.

Considérant que la pratique du Paint Ball en plein air est de nature à porter atteinte à la protection de ces espaces naturels.

Considérant que la Commune de Sagy est située dans le Parc naturel régional du Vexin français et que les secteurs concernés par cet arrêté sont répertoriés au Plan du Parc comme zone naturelle d'intérêt écologique ou zone à vocation forestière,

Considérant que certains secteurs de la Commune sont inscrits comme espaces boisés classés sur l'ensemble du Territoire communal de sagy au Plan d'Occupation des Sols de la commune, approuvé le 18 décembre 1992.

ARRETE

Article 1 : La pratique du Paint Ball est INTERDITE sur l'ensemble du Territoire communal de Sagy.

Ampliation de l'arrêté sera transmise à :

Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Pontoise

Et pour application en ce qui le concerne à :

Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie de Vigny,

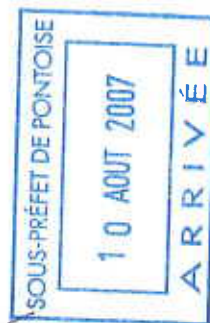
Monsieur le Chef de service départemental de la Garderie,

Monsieur le Chef de la division ONF,

Monsieur le Directeur régional de l'Environnement,

Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement et de l'Agriculture.

Fait à Sagy, le mardi 7 août 2007



Guy Paris
Guy PARIS
Maire de Sagy
Conseiller Général du Val d'Oise